



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

## AVIS PUBLIC DU SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE 2017

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. un scrutin sera tenu.
2. les **candidats** à cette élection pour les postes ci-après mentionnés sont :

POSTE	CANDIDATS
MAIRE	<b>Jean-Claude BOYER</b> <i>Parti du vrai changement – Équipe Jean-Claude Boyer</i> 121, rue Vanier, Saint-Constant J5A 2J9
	<b>Gilles PEPIN</b> 84, rue Boyer, Saint-Constant J5A 1X7
CONSEILLER DISTRICT 1	<b>David LEMELIN</b> <i>Parti du vrai changement – Équipe Jean-Claude Boyer</i> 42, rue de l'Aubépine, Saint-Constant J5A 2S8
	<b>Georges WHELAN</b> 117, rue Brossard, Saint-Constant J5A 0B4
CONSEILLER DISTRICT 2	<b>André CAMIRAND</b> <i>Parti du vrai changement – Équipe Jean-Claude Boyer</i> 600, rang Saint-Pierre Nord, Saint-Constant J5A 0N6
	<b>Lucien PARIZEAU</b> 30, rue des Pins, Saint-Constant J5A 1Z4
	<b>Georges PAYEUR</b> 272, rue Leber, Saint-Constant J5A 1Z7
CONSEILLER DISTRICT 3	<b>Chantal LAJEUNESSE</b> 18, rue de la Mairie, Saint-Constant J5A 2G7
	<b>Gilles LAPIERRE</b> <i>Parti du vrai changement – Équipe Jean-Claude Boyer</i> 33, rue Viens, Saint-Constant J5A 1P5
CONSEILLER DISTRICT 4	<b>Chantale BOUDRIAS</b> <i>Parti du vrai changement – Équipe Jean-Claude Boyer</i> 74, rue d'Avignon, Saint-Constant J5A 2R1
	<b>Paulo COSTA</b> 146, rue Pacifique, Saint-Constant J5A 1J1
CONSEILLER DISTRICT 5	<b>Ginette BOURGET</b> 139, 1 <sup>ère</sup> avenue, Saint-Constant J5A 2G6
	<b>Sylvain CAZES</b> <i>Parti du vrai changement – Équipe Jean-Claude Boyer</i> 220, rue Villeneuve, Saint-Constant J5A 2L9
	<b>Louise SAVIGNAC</b> 68, rue Pinsonneault, appartement 202, Saint-Constant J5A 1B5
CONSEILLER DISTRICT 6	<b>Johanne DI CESARE</b> <i>Parti du vrai changement – Équipe Jean-Claude Boyer</i> 75, rue du Maçon, Saint-Constant J5A 1S9
	<b>André VALIN</b> 20, rue Saint-Pierre, appartement 210, Saint-Constant J5A 0J2
CONSEILLER DISTRICT 7	<b>Daniel DESHAIES</b> 53, rue des Pins, Saint-Constant J5A 1Y8
	<b>Pierre DUPUIS</b> 41, rue Moquin, Saint-Constant J5A 1V5
	<b>Mario PERRON</b> <i>Parti du vrai changement – Équipe Jean-Claude Boyer</i> 66, rue Vincent, Saint-Constant J5A 1P8
CONSEILLER DISTRICT 8	<b>Mario ARSENAULT</b> <i>Parti du vrai changement – Équipe Jean-Claude Boyer</i> 24, rue Vallée, Saint-Constant J5A 1P2
	<b>Alain LARIVIÈRE</b> 52, rue Chapais, Saint-Constant J5A 2R4

3. un **vote par anticipation** sera tenu le dimanche, 29 octobre 2017, de 12 h à 20 h aux lieux ci-dessous indiqués :

<b>École Jacques-Leber</b> 30, rue de l'Église, Saint-Constant, J5A 1Y5	<b>École de l'Aquarelle-Armand-Frappier</b> <b>Édifice Armand-Frappier</b> 295, rue Sainte-Catherine Saint-Constant J5A 1W2
District 1 – sections de vote numéro 1 à 8 District 2 – sections de vote numéro 9 à 15 District 3 – sections de vote numéro 16 à 23 District 5 – sections de vote numéro 30 à 35	District 4 – sections de vote numéro 24 à 29 District 6 – sections de vote numéro 36 à 43 District 7 – sections de vote numéro 44 à 51 District 8 – sections de vote numéro 52 à 58

4. Les bureaux de vote le **jour du scrutin** seront ouverts, le dimanche, 5 novembre 2017 de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

DISTRICTS	SECTIONS	LIEUX DE VOTATION – SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE 2017
1	1 à 8	<b>École Vinet-Souigny</b> 13, montée Saint-Régis, Saint-Constant, J5A 1Y3
2	9 à 15	<b>École Jacques-Leber</b> 30, rue de l'Église, Saint-Constant, J5A 1Y5
3	16 à 23	<b>École du Tournant</b> 65, montée Saint-Régis, Saint-Constant, J5A 1X9
4	24 à 29	<b>École Piché-Dufrost</b> 26, rue Sainte-Catherine, Saint-Constant, J5A 1G2
5	30 à 35	
6	36 à 43	<b>École de l'Aquarelle-Armand-Frappier –</b> <b>Édifice de l'Aquarelle</b> 291, rue Sainte-Catherine Saint-Constant, J5A 1W2
7	44 à 51	<b>École de l'Aquarelle-Armand-Frappier –</b> <b>Édifice Armand-Frappier</b> 295, rue Sainte-Catherine Saint-Constant, J5A 1W2
8	52 à 58	<b>École Félix-Leclerc</b> 161, boulevard Monchamp, Saint-Constant, J5A 2K8

### IMPORTANT

Tout électeur devra, au moment de voter, le jour du vote par anticipation et le jour du scrutin, établir son identité en présentant l'une des pièces d'identité suivantes:

- carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- permis de conduire ou permis probatoire délivré sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- passeport canadien;
- carte de statut d'Indien;
- carte d'identité des Forces Canadiennes.

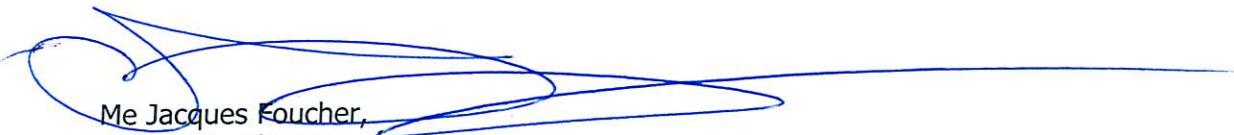
5. Le **recensement des votes** sera effectué à l'Hôtel de Ville de Saint-Constant, 147 rue Saint-Pierre, dans la salle du conseil, le dimanche 5 novembre 2017 à compter de 20 h.

Toutes les informations relatives au vote par anticipation ainsi qu'au scrutin sont également disponibles sur le site internet de la municipalité, dont l'adresse est la suivante : *saint-constant.ca* de même que dans le *Guide de l'électeur* déjà envoyé par la poste.

Prière de noter que les candidats et/ou leurs représentants pourront observer le déroulement du vote en prenant place à un bureau de vote seulement.

Pour plus d'information composer le (450) 638-2010 poste 7533.

Donné à Saint-Constant, ce 6 octobre 2017.

  
Me Jacques Foucher,  
Président d'élection